



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

Forte marge monétaire de 56,2 millions de dollars et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 47,4 millions de dollars

Montréal, 9 août 2023 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre de 2023. Les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants – deuxième trimestre (T2) de 2023

- 24 645 onces d'équivalent d'or¹ gagnées, une augmentation de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 (T2 2022 – 22 243);
- Produits provenant des redevances et des flux de 60,5 millions de dollars (T2 2022 – 51,5 millions de dollars);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation² de 47,4 millions de dollars (T2 2022 – 35,0 millions de dollars);
- Marge monétaire³ de 56,2 millions de dollars, ou 93 % (T2 2022 – 47,8 millions de dollars ou 93 %);
- Bénéfice net² de 18,0 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action de base (T2 2022 – 18,1 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action de base);
- Bénéfice ajusté³ de 32,6 millions de dollars, ou 0,18 \$ par action de base (T2 2022 – 25,7 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action de base);
- Publication du recueil d'actifs 2023 et de la troisième édition du rapport de développement durable de la Société, *Une croissance responsable*;
- Clôture des flux argentifère et cuprifère CSA par Osisko Bermuda Limited pour 150,0 millions de dollars US;
- Modification du flux argentifère Gibraltar pour 10,25 millions de dollars US; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire, une augmentation de 9 % par rapport au trimestre précédent, payé le 14 juillet 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2023.

Paul Martin, chef de la direction par intérim d'Osisko, a commenté : « Malgré les difficultés rencontrées par nos partenaires d'exploitation qui ont été temporairement touchés par les incendies de forêt dans le nord de l'Ontario et du Québec, Osisko a réalisé un solide deuxième trimestre. Alors que nous entamons la seconde moitié de l'année, nous sommes bien positionnés pour atteindre nos objectifs pour 2023. Osisko est demeurée très active sur le front du développement corporatif au cours du deuxième trimestre, ayant conclu la transaction CSA, y compris le flux cuprifère complet qui entrera en vigueur en juin 2024, et l'augmentation annoncée de notre flux argentifère sur la mine Gibraltar de Taseko. Après le trimestre, la société a annoncé l'acquisition de redevances sur le cuivre et l'or au projet Costa Fuego de Hot Chili ».

Après le 30 juin 2023

- Clôture de l'investissement sous forme de redevances sur l'or et le cuivre issus du projet Costa Fuego; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire payable le 16 octobre 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 septembre 2023.

DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

Osisko fournit un avis de publication des résultats du deuxième trimestre de 2023, et les détails relatifs à la conférence téléphonique et à la webdiffusion.

Publication des résultats : Mercredi, le 9 août 2023, après la fermeture des marchés

Conférence téléphonique : Jeudi, le 10 août 2023, 10:00 HE

Numéros de téléphone (option 1) : Sans frais en Amérique du Nord: 1 (888) 886-7786
Appels locaux et internationaux : 1 (416) 764-8658
ID de la conférence : 63806714

Lien pour la webdiffusion (option 2) : https://viaid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1627532&tp_key=ca8800f4ff

Reprise (disponible jusqu'au dimanche 10 septembre 2023 à 23:59 HE) : Sans frais en Amérique du Nord : 1 (877) 674-7070
Appels locaux et internationaux : 1 (416) 764-8692
Code d'accès : 806714#

Reprise également disponible sur notre site web au www.osiskogr.com

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 180 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, l'une des plus importantes mines aurifères au Canada.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Tél : (514) 940-0670 #116
Courriel : gmoenting@osiskogr.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Notes :**(1) Onces d'équivalent d'or**

Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent (Ag) provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Or ⁽ⁱ⁾	1 976 \$	1 871 \$	1 932 \$	1 874 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	24,13 \$	22,60 \$	23,31 \$	23,32 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,3428	1,2768	1,3477	1,2715

(i) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(ii) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

(2) Pour les activités d'exploitation poursuivies**(3) Mesures non conformes aux IFRS**

La Société a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des Normes internationales d'information financières ou *International Financial Reporting Standards* (IFRS), incluant (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage), (ii) le bénéfice ajusté et (iii) le bénéfice ajusté par action. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS. Ces mesures ne suggèrent pas nécessairement des profits d'opérations ou flux de trésorerie issus des opérations, tel que déterminé selon les IFRS. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information, ainsi que des mesures déterminées comme conformes aux normes IFRS, afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux IFRS de façon différente.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) représente les produits provenant des activités d'exploitation poursuivies moins les coûts des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) représente la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits provenant des activités d'exploitation poursuivies.

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Droits de redevances				
Produits	39 323	34 583	78 501	69 572
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(205)	(188)	(340)	(282)
Marge monétaire (en dollars)	39 118	34 395	78 161	69 290
Épuisement	(5 610)	(6 202)	(12 458)	(13 057)
Profit brut	33 508	28 193	65 703	56 233
Droits de flux				
Produits	21 177	16 962	41 586	32 662
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(4 055)	(3 568)	(7 961)	(6 655)
Marge monétaire (en dollars)	17 122	13 394	33 625	26 007
Épuisement	(7 357)	(5 649)	(14 004)	(10 092)
Profit brut	9 765	7 745	19 621	15 915
Droits de redevances et de flux				
Marge monétaire totale (en dollars)	56 240	47 789	111 786	95 297
Divisée par : produits totaux	60 500	51 545	120 087	102 234
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,0 %	92,7 %	93,1 %	93,2 %
Total – profit brut	43 273	35 938	85 324	72 148

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté est défini comme : le bénéfice net (perte nette) ajusté en fonction de certains éléments : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs (incluant la dépréciation d'actifs financiers et d'investissements dans des sociétés associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part de la perte d'entreprises associées, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les coûts de transaction ainsi que d'autres éléments comme les gains (pertes) hors caisse.

Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)</i>				
Bénéfice net des activités d'exploitation poursuivies	17 961	18 059	38 809	34 863
Ajustements :				
Dépréciation d'actifs de redevances	6 629	-	6 629	-
Perte de crédit attendue sur d'autres placements	19 860	384	20 131	904
Perte (gain) de change	9	(7 593)	25	(8 469)
Perte latente sur placements	4 066	5 574	1 969	11 414
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	(19 167)	1 078	(13 022)	(1 526)
Charge d'impôts sur le résultat différé	3 270	8 214	10 730	13 373
Bénéfice ajusté	32 628	25 716	65 271	50 559
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	185 302	185 316	184 990	176 182
Bénéfice ajusté par action de base	0,18	0,14	0,35	0,29

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit ; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés à l'écllosion de la COVID-19 et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel du COVID-19 sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko; en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko ou (b) l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>30 juin 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	70 033	90 548
Placements à court terme	3 732	-
Sommes à recevoir	5 505	11 700
Autres actifs	4 619	2 546
	<u>83 889</u>	<u>104 794</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	324 411	319 763
Autres placements	116 108	73 504
Droits de redevances, de flux et autres	1 546 181	1 378 253
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	9 335	8 783
	<u>2 191 128</u>	<u>1 996 301</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	6 626	6 825
Dividendes à payer	11 103	10 121
Obligations locatives	1 112	921
	<u>18 841</u>	<u>17 867</u>
Passif non courant		
Obligations locatives	7 420	6 701
Dettes à long terme	319 650	147 950
Impôts sur le résultat différés	97 120	86 572
	<u>443 031</u>	<u>259 090</u>
Capitaux		
Capital-actions	2 092 786	2 076 070
Surplus d'apport	76 029	77 295
Cumul des autres éléments du résultat global	26 963	47 435
Déficit	(447 681)	(463 589)
	<u>1 748 097</u>	<u>1 737 211</u>
	<u>2 191 128</u>	<u>1 996 301</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2023 et 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	2023	30 juin 2022	2023	30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$
Produits	60 500	51 545	120 087	102 234
Coût des ventes	(4 260)	(3 756)	(8 301)	(6 937)
Épuisement	(12 967)	(11 851)	(26 462)	(23 149)
Bénéfice brut	43 273	35 938	85 324	72 148
Autres charges d'exploitation				
Générales et administratives	(7 308)	(4 940)	(13 517)	(9 776)
Développement des affaires	(1 297)	(1 260)	(2 793)	(2 681)
Dépréciation des droits de redevances	(6 629)	-	(6 629)	-
Bénéfice d'exploitation	28 039	29 738	62 385	59 691
Produits d'intérêt	2 170	1 858	4 233	2 966
Charges financières	(3 445)	(5 543)	(6 315)	(11 469)
(Perte) gain de change	(172)	7 711	(153)	8 529
Quote-part (de la perte) du gain d'entreprises associées	19 167	(1 078)	13 022	1 526
Autres pertes nettes	(23 926)	(5 958)	(22 100)	(12 318)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	21 833	26 728	51 072	48 925
Charge d'impôts sur le résultat	(3 872)	(8 669)	(12 263)	(14 062)
Bénéfice net des activités d'exploitation poursuivies	17 961	18 059	38 809	34 863
Perte nette des activités d'exploitation abandonnées	-	(1 487)	-	(23 820)
Bénéfice net	17 961	16 572	38 809	11 043
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	17 961	17 159	38 809	17 485
Actionnaires sans contrôle	-	(587)	-	(6 442)

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2023 et 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net des activités d'exploitation poursuivies	17 961	18 059	38 809	34 863
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	2 868	1 208	5 157	2 958
Épuisement et amortissement	13 271	12 112	27 025	23 685
Dépréciation des droits de redevances	6 629	-	6 629	-
Perte de crédit attendue sur d'autres placements	19 860	384	20 131	904
Charges financières	124	1 804	247	3 502
Quote-part (du gain) de la perte d'entreprises associées	(19 167)	1 078	(13 022)	(1 526)
Gain net à l'acquisition de placements	-	(48)	-	(48)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 009	7 118	3 754	15 066
Gain net découlant de la dilution de placements	-	(1 544)	(4 842)	(3 604)
Perte sur la cession présumée d'une entreprise associée	3 057	-	3 057	-
Perte (gain) de change	9	(7 593)	25	(8 469)
Charge d'impôts sur le résultat différé	3 270	8 214	10 730	13 373
Autres	323	78	236	58
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	49 214	40 870	97 936	80 762
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 822)	(5 905)	(5 094)	(5 290)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	47 392	34 965	92 842	75 472
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	(35 189)	-	(52 086)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	47 392	(224)	92 842	23 386
Activités d'investissement				
Acquisition de placements à court terme	(2 154)	-	(3 797)	-
Acquisition de placements	(53 008)	(384)	(53 279)	(6 680)
Produit de la cession de placements	6	2 960	6	2 960
Acquisition de droits de redevances et de flux	(212 762)	-	(212 762)	(9 290)
Autres	(6)	(3)	(6)	(3)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(267 924)	2 573	(269 838)	(13 013)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	(97 759)	-	(94 445)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(267 924)	(95 186)	(269 838)	(107 458)
Activités de financement				
Financement par voie de prise ferme	-	-	-	311 962
Dépenses liées à l'émission d'actions	-	(1 125)	-	(13 941)
Augmentation de la dette à long terme	186 909	-	186 909	-
Remboursement de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	-	(113 120)	(13 463)	(113 120)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	1 662	312	10 562	934
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	-	-	(4 879)
Dividendes payés	(9 292)	(9 755)	(19 045)	(18 478)
Retenue d'impôt à la source sur règlement d'unités d'actions restreintes et différées	(3 893)	(1 800)	(4 349)	(2,224)
Autres	(234)	(217)	(446)	(431)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	175 152	(125 705)	160 168	159 823
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	210 225	-	247 362
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	175 152	84 520	160 168	407 185
(Diminution) augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(45 380)	(10 890)	(16 828)	323 113
Incidence des variations de taux de change sur la trésorerie				
Opérations poursuivies	(3 671)	8 500	(3 687)	8 408
Opérations abandonnées	-	2 223	-	2 064
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(49 051)	(167)	(20 515)	333 585
Trésorerie – début de la période	119 084	449 450	90 548	115 698
Trésorerie – fin de la période	70 033	449 283	70 033	449 283